

Précisions sur l'avenir de l'école Victor Mirguet

Le 31 août dernier, la presse nous alertait d'un profond malaise à l'école provinciale Victor Mirguet à Mons.

Devant leur école, couronne de fleurs et calicots en main, parents en colère et enfants tristes attendaient Annie Taulet, députée provinciale qui devait y rencontrer le corps enseignant.

En effet, ces parents avaient appris par la bande, qu'on préparait la fermeture de leur petite école de ville, une école maternelle et primaire, à dimension humaine : 234 élèves. Ils voulaient en savoir plus et s'opposer vigoureusement à cette fermeture finalement annoncée pour le 30 juin 2010, soit un an plus tard.

Malheureusement cette rencontre n'a pas eu lieu.

La députée, craignant des heurts avec les parents, a préféré affréter un car pour faire venir les profs à elle, au Delta Hainaut. Tout ceci en période de restriction budgétaire.

Depuis lors, cette noire situation s'est encore dégradée.

Vu la mauvaise communication et donc l'incertitude créée quant à l'avenir de cette école provinciale, le mardi 8 septembre, il ne restait plus que 109 élèves inscrits, soit moins que les 112 requis par le pouvoir de tutelle.

« La cloche de fin a sonné à Victor Mirguet », titrait le Soir du lendemain.

Ce même mardi, Annie Taulet devait venir vers 15 h 30 pour rencontrer enfin les parents qui le souhaitaient. Politesse des rois ou des reines, elle arriva finalement à 16 h 15, après sa conférence de presse, sous les sifflements et les huées des parents.

A ce moment, les forces de l'ordre ont été appelées...

Une dizaine d'agents venaient d'être mobilisés en cas d'énervement des parents qui demandaient des explications à la responsable selon eux, de cette fermeture anticipée.

Annie Taulet a quitté cette rencontre, encadrée par 8 agents de police...

Cette protection était-elle utile ou disproportionnée ?

Dernier coup de gong, le mercredi 9 septembre, 22 élèves se sont présentés à leur chère école le matin, pendant que leurs parents cherchaient, à regret, une autre institution pour leurs enfants. A midi, plus d'élève dans la cour, sauf des profs très déçus de cette mort anticipée. Le glas avait résonné définitivement...

Mais pour comprendre, faisons un petit retour en arrière.

Le 29 janvier 2008, il y a un an et 8 mois, à cette même tribune, la Députée en charge de l'enseignement provincial nous confirmait que de même que la Province avait repris une partie de l'enseignement de la ville de Mons et ses bâtiments vétustes, réciproquement la ville allait reprendre à la Province la petite école fondamentale Victor Mirguet située à deux pas du Gouvernement provincial.

Il était demandé que le pouvoir reprenneur s'engage à maintenir sur le site une activité d'enseignement fondamental.

Coup de théâtre ce 10 juillet, en pleine période d'accalmie estivale, le collège de la ville de Mons décide de reprendre les enseignants et les élèves de Victor Mirguet, mais pas le bâtiment provincial, jugé trop énergivore.

Elèves et enseignants seront répartis sur plusieurs implantations à la rentrée de septembre 2010. D'où la fureur des familles qui avaient choisi cette école pour la réputation de l'équipe pédagogique dynamique et son projet global à taille humaine. Les liens sociaux profs-parents-élèves sont tels que la dispersion est refusée ouvertement par beaucoup.

Plutôt que d'être séparés en sous-groupes, ils demandent donc une autre implantation communale unique, si possible dans le même quartier.

Mais ceci concerne d'abord la ville de Mons.

Par contre la Province est concernée par cette décision qu'elle a actée en Collège le 20 août dernier.

Que vont devenir les 24 agents provinciaux, non enseignants, dont 1 agent administratif, 1 cuisinier, 5 personnels de cuisine, 1 brigadière et 10 techniciennes de surface qui auraient pu, je dis bien qui auraient pu être repris par la ville ?

Que va devenir le grand bâtiment provincial bien situé en centre ville ?

Le Collège propose-t-il de le raser pour en faire un parking, avec à l'entrée la statue de Victor Mirguet ? Ou le vendre pour un projet d'hôtel - restaurant ? Ou en faire une maison de repos pour personnes âgées ? Ou le vendre au Fédéral pour créer un lieu d'hébergement pour sans papiers ? Ou autre chose ?

Sinon, il y a aussi une piste interne : rénover et isoler le bâtiment pour y regrouper des services dispersés à travers toute la Province et revendre en cette période de crise budgétaire non pas 1 mais plusieurs bâtiments du patrimoine provincial.

Beaucoup d'affectations sont possibles, mais n'en faisons surtout pas un nouveau chancre urbain...SVP!!!

« Gouverner, c'est prévoir ». Mais sur ce dossier, que prévoit le Collège provincial ?

Je vous remercie pour votre transparence et votre souci de communiquer.

Avant de quitter cette tribune, comme l'inspecteur Colombo en fin d'épisode, une dernière question sous forme de témoignage, celui de Lucie Giunta, une représentante du comité de parents :

*« Je ne suis pas passée à Mirguet aujourd'hui, ça me fait trop mal, mais on m'a dit que ce mercredi matin il ne restait que quelques enfants par classe et qu'à midi, les enseignants étaient hagards, penauds dans la cour, encore incrédules; hier nous étions encore dans la lutte et l'espoir, aujourd'hui il ne reste que du vide et le silence d'une cour d'école désertée... vidée par des politiques incompetents... »*

Ceci mérite probablement : réflexion et réactions.

Manu SIMON, chef de groupe Ecolo